

Prestations de suissetec neuchâtel

Formation

a) Formation initiale

- Paiement des semaines supplémentaires des cours interentreprises.
- Paiement des visites chez les fournisseurs, déplacement et repas (course d'école CHF. 50.-/an).
- Paiement de la part non subventionnée des machines et outillages, leur entretien et renouvellement
- Paiement du matériel pour les examens
- Indemnisation complémentaire des experts aux examens et à la préparation aux examens
- Prime de Fr. 500.- aux entreprises par apprenti qui se présente aux examens de fin d'apprentissage (voir règlement)
- Primes aux meilleurs candidats aux examens (voir règlement)
- Participation financière aux manifestations pour présenter et promouvoir les métiers (portes ouvertes, expo, séance d'information dans les collèges, recherche d'apprentis, Capa'Cit , forum des m tiers, T fteln (ateliers d couvertes), etc...

b) Formation continue

- Aide financi re aux  l ves qui suivent les cours de ma trise ou de brevet de contrema tre et   la formation continue en g n ral (voir r glement)

Engagement pour la branche

- Contact avec l'Etat de Neuch tel
- Membre de la FNSO, F d ration Neuch teloise du Second Oeuvre
- Membre de l'Union neuch teloise des arts et m tiers, UNAM
- Membre de la Commission paritaire cantonale neuch teloise

Dele/01.04.2022